

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRON
JEUDI 22 MAI 2014
A 20 H 30

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le [Jeudi 22 mai 2014 à 20 H 30](#) à la Mairie de GRON.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A GRON, le 16 mai 2014

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du 30 mars 2014.

1 – COMMANDE PUBLIQUE

Caisse d'Allocations Familiales

2014/05/01 - Engagement d'études avec la CAF pour le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse

Compétence de la Communauté de Communes du Sénonais

2014/05/02 - Participation aux travaux d'éclairage public rue du Vallon

Construction d'un salon d'esthétique et cabinet d'infirmières

2014/05/03 - Signature des dossiers de marché avec les entreprises retenues

4 – FONCTION PUBLIQUE

Maison des Jeunes

2014/05/04 – Création d'un poste d'animateur (catégorie B)

Micro-crèche

N° 2014/05/05 – Création de 3 postes

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

N° 2014/05/06 – Création d'une commission « Commerces et Marché »

7 – FINANCES LOCALES

Lotissement les Chaponnières

2014/05/07 - Vote du compte administratif 2013

2014/05/08 - Adoption du compte de gestion 2013

2014/05/09 - Affectation des résultats

2014/05/10 - Vote du Budget Primitif 2014

Réinformatisation de la Bibliothèque Municipale

2014/05/11 - Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation

Service Départemental d'Incendie et de Secours

2014/05/12 - Non inscription de la contribution au Budget Principal 2014

Centre Communal d'Action Sociale

2014/05/13 - Versement d'une subvention complémentaire au Budget du C.C.A.S.

8 – DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES**Environnement**

2014/05/14 – Demande d'autorisation d'exploiter une meunerie (SA MOULINS DUMÉE) dans la ZI des Salcys à GRON rue du Port au Vin

INFORMATIONS DU MAIRE**AFFAIRES DIVERSES****QUESTIONS ORALES**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MAI 2014 à 20 H 30

L'an deux mil quatorze le vingt deux mai

Le Conseil Municipal de la Commune de GRON s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 16 mai 2014 sous la présidence de Monsieur Stéphane PERENNÈS, Maire.

Sont présents : Jean-Paul ROUX, 2^{ème} adjoint, Danielle GRÉGOIRE, 3^{ème} adjoint, Muriel BÈVRE, 4^{ème} adjoint, Florence GALLET, Eric BIRON, Isabelle BALDASSARI, Sylvain GRÉMY, Alain CHAPLY, Maud DE SCHRYVER, Francis SARLIN, Gauthier PAJONA, Conseillers.

Absents excusés : René VIRATELLE, 1^{er} Adjoint (pouvoir à Stéphane PERENNÈS), Nathalie CARDOSO MOUTA (pouvoir à Muriel BEVRE), Valérie JONCOUR (pouvoir à Francis SARLIN)

Secrétaire de séance : Florence GALLET

Adoption du procès-verbal du 30 mars 2014

1 – COMMANDE PUBLIQUE

Caisse d'Allocations Familiales

2014/05/01 - Engagement d'études avec la CAF pour le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse

Le Maire expose au Conseil que le Contrat Enfance Jeunesse qui lie la Commune de GRON et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne a pris fin le 31 décembre 2013.

Il convient dès à présent d'anticiper l'important travail que constitue l'engagement d'un renouvellement de contrat et c'est pourquoi la Commune doit contractualiser le partenariat de la CAF par une délibération du Conseil Municipal autorisant de nouvelles études en vue de la signature d'un nouveau contrat avant fin décembre 2014.

Le Conseil Municipal confirme son souhait de prolonger le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne en engageant les études du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.

Compétence de la Communauté de Communes du Sénonais

2014/05/02 - Participation aux travaux d'éclairage public rue du Vallon

Le Maire expose au Conseil Municipal que, depuis une douzaine d'années, l'enfouissement des fils électriques et de téléphone est une des priorités de la Commune de GRON. Ces travaux étaient de compétence communale.

Parallèlement, les anciens poteaux en béton, supports des fils électriques et téléphoniques, mais servant aussi pour l'éclairage public, sont remplacés par des candélabres plus esthétiques.

Mais l'éclairage public est, depuis le 1^{er} août 2013, devenu une compétence pleine et entière de la Communauté de Communes du Sénonais (CCS) et les devis signés avant cette date pour des travaux en cours à cette date ou réalisés après le 1^{er} août 2013, doivent être pris en charge financièrement par la Communauté de Communes du Sénonais. C'est le cas à GRON pour les travaux en cours dans la rue du Vallon et dans le chemin des Courvois pour des montants respectifs de 38 880 € T.T.C et 38 028.00 € T.T.C.

Il est à noter cependant que la modernisation des candélabres n'est pas actuellement une priorité de l'Intercommunalité.

Pour satisfaire au mieux les deux parties, la Commune de GRON peut prendre en charge 50 % des frais hors taxes liés au remplacement des anciens candélabres en béton, la loi autorisant la pratique des « fonds de concours » pour ce genre (article L.5214-16 du CGCT).

Le fonds de concours doit avoir donné lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple du Conseil Communautaire et du Conseil Municipal concernés.

Il est proposé d'adopter ces dispositions.

Le Conseil Municipal accepte de financer 50 % du montant H.T. des travaux réalisés rue du Vallon et Chemin des Courrois, soit 16 200 € pour la rue du Vallon et 15 845 € pour le Chemin des Courrois.

Construction d'un salon d'esthétique et cabinet d'infirmières

2014/05/03 - Signature des dossiers de marché avec les entreprises retenues

VU le Code des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Commission des travaux en date du 24 avril 2014 retenant la liste des entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Terrassement – VRD	
Entreprise IDTP rue de l'Industrie à 89100 MALAY LE GRAND	7 433.14 € H.T
+ variante clôture remplie	3 747.11 € H.T
	<hr/>
	51 180.25 € H.T
Lot n° 2 : Gros œuvre façades	120 298.84 € H.T
Entreprise TAUPIN SAS ZA Route de Moulins 89130 TOUCY SUR OUANNE	
Lot n° 3 : Chape, carrelages, faïences	
Entreprise SARL DAVID, 6 Avenue Jean Mermoz 89000 AUXERRE	18 590.93 € H.T
Lot n° 4 : Charpente, couverture, zinguerie	23 659.50 € H.T
Entreprise Luxembourg – Les Sièges – 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE	
Lot n° 5 : Menuiseries extérieures	20 122.87 € H.T
Entreprise HAMELIN ALUGLACE 9 rue de la Maladière 89000 AUXERRE	
Lot n° 6 : Cloisons, doublage, faux plafonds, menuiseries intérieures	
Entreprise SCOBAT 37 route de Paris 89210 CHAMPLOST	38 155.38 €
H.T	
Lot n° 7 : Electricité, VMC	
Entreprise CONTRAULT 72 Avenue Jean Hémerly 89300 JOIGNY	21 651.32 € H.T
+ options alarme : anti-intrusion et sonorisation	<u>2 618.41 € H.T</u>
	24 269.73 € H.T
	remisé à 24 000.00 € H.T
Lot n° 8 – Plomberie, sanitaires, chauffage	
Entreprise M.I.R.A 29 rue Puits Noblot 89600 CHÉU	
23 449.90 € H.T	
Lot n° 9 : Peinture	
Entreprise NAGLA Peinture Allée de PASSY 89510 VERON	7 083.17 €
H.T	
	<hr/>
Montant total du marché H.T.	326 540.84 € H.T

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les dossiers de marché à intervenir pour un montant de .
326 540.84 € H.T. soit 391 849.00 € T.T.C.

4 – FONCTION PUBLIQUE

Maison des Jeunes

2014/05/04 – Création d'un poste d'animateur (catégorie B)

Vote : 12

Abstention : 3

Le Maire expose au Conseil qu'à la suite de la réussite à un concours de catégorie B, il convient de procéder à la création du poste suivant :

Filière animation – Cadre d'emploi des Animateurs catégorie B :

- Création à compter du 1^{er} juillet 2014 d'un poste d'animateur (35 h) à temps complet en vue de la nomination d'un agent.

Le Conseil Municipal décide de créer ce poste au 1^{er} juillet 2014 et charge le Maire de nommer un agent sur ce poste

Micro-crèche

N° 2014/05/05 – Création de 3 postes

Vote : 12

Abstention : 3

Le Maire rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu de la construction d'une micro crèche, il convient de renforcer les effectifs de la petite enfance.

Le Conseil Municipal décide :

* la création d'un emploi d'Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe, catégorie C, permanent à temps complet à raison de 35 h hebdomadaires au 1^{er} octobre 2014.

* la création de deux emplois d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe, catégorie C permanent à temps complet à raison de 35 hebdomadaires au 1^{er} novembre 2014.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

N° 2014/05/06 – Création d'une commission « Commerces et Marché »

Le Conseil Municipal de la Commune de GRON décide de créer une commission commerces et marchés et désigne les représentants suivants :

- Monsieur Stéphane PERENNÈS
- Monsieur Gauthier PAJONA
- Monsieur Francis SARLIN
- Monsieur Eric BIRON
- Madame Florence GALLET
- Monsieur Sylvain GREMY
- Monsieur Jean-Paul ROUX
- Monsieur René VIRATELLE
- Madame Anne-Laure PASQUER
- Madame Laurence GRÉGOIRE
- Madame Nadia LANCIAUX
- Madame Noémie LOTTEAU
- Madame Clarisse SENIZO
- Madame Anita BUENO
- Monsieur Philippe PUTHOIS

7 – FINANCES LOCALES

Lotissement les Chaponnières

2014/05/07 - Vote du compte administratif 2013

Vote : 12

Abstention : 3

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Libellé	Fonctionnement	Investissement	Ensemble			
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	136 792.00	136 792.00	136 792.00	210 000.00	273 584.00	346 792.00
TOTAUX	136 792.00	136 792.00		210 000.00	273 584.00	346 792.00
Résultats de clôture				73 208.00		73 208.00
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	136 792.00	136 792.00	136 792.00	210 000.00	273 584.00	346 792.00
Résultats définitifs				73 208.00		73 208.00

2014/05/08 - Adoption du compte de gestion 2013

Le compte de gestion dressé par Monsieur Bernard PINOT, trésorier est approuvé par le Conseil Municipal de GRON.

2014/05/09 - Affectation des résultats

Le Conseil Municipal constate que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 est équilibré en dépenses et recettes à la somme de 136 792.00€ et constate que l'excédent de la section d'investissement du même exercice est arrêté à 73 208.00 €.

Le Conseil Municipale décide d'affecter le résultat de **l'exercice 2013** comme suit :

+ 73 208.00 € en report à nouveau de la section d'investissement (chapitre 001).

2014/05/10 - Vote du Budget Primitif 2014

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal et s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement en dépenses et en recettes à la somme de 674 792.00 €

Section d'investissement en dépenses et en recettes à la somme de 674 792.00 €

Réinformatisation de la Bibliothèque Municipale

2014/05/11 - Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'informatisation de la Bibliothèque date de l'année 2000. A ce jour, le matériel et les logiciels ayant évolué et afin de répondre aux besoins du public et d'offrir à l'équipe des moyens efficaces de gestion et un service performant, le Conseil Municipal a retenu la solution de la Société Biblix Systèmes de BAGNEUX 92 ainsi que le logiciel Biblixnet.

Le coût global de cet investissement est de 5 928.00 H.T. formation des agents inclus soit :

- matériel et installation 1298.00 € H.T.
- Maintenance 880.00 € H.T.
- Logiciel 3750.00 € H.T.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne accorde une subvention à hauteur de 50 % au titre du renouvellement des bibliothèques sur un montant H.T. de 5 928.00 soit une subvention de 2 964.00 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 2 964.00 € auprès La Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la Dotation Générale de Décentralisation.

Service Départemental d'Incendie et de Secours

2014/05/12 - Non inscription de la contribution au Budget Principal 2014

Le Maire expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1424-35 et L.5211-41 ;
 VU l'arrêté préfectoral en date du 16 juillet 1962 portant création du District urbain de l'agglomération sénonaise ;
 VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DCLD /2011/1183 du 31 décembre 2001 portant transformation du District urbain de l'Agglomération Sénonaise en Communauté de Communes du Sénonais.
 Le Conseil Municipal approuve l'opposition de la Commune au titre de recette émis à son encontre par le SDIS relatif à la contribution pour l'année 2014 à lui verser d'un montant de
 161 669.57 € ;

- Dire que, dans son principe, la contribution au SDIS de l'Yonne relève d'une dépense obligatoire de la Communauté de Communes du Sénonais dans le cadre de la compétence incendie et secours que celle-ci exerçait avant la loi du 3 mai 1996, par laquelle le législateur a transféré cette compétence aux SDIS ;
- DECIDER DE NE PAS INSCRIRE au budget cette contribution

Centre Communal d'Action Sociale

2014/05/13 - Versement d'une subvention complémentaire au Budget du C.C.A.S.

Le Conseil accepte la Décision Modificative n° 1 et autorise les virements de crédits suivants :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits				
		Opér.	Montant	Compte	Opération	Montant
CCAS				657362		5 000.00
Fonctionnement dépenses						5 000.00
Remboursements sur rémunérations	6419		5 000.00			
Fonctionnement recettes						5 000.00
Solde						5 000.00

Environnement

2014/05/14 – Demande d'autorisation d'exploiter une meunerie (SA MOULINS DUMÉE) dans la ZI des Salcys à GRON rue du Port au Vin

Le Maire donne lecture de l'arrêté n° PREF-DCPP-SEE-2014-107 du 23 avril 2014 portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploiter une installation de meunerie sur le territoire de de la Commune de GRON présentée par la S.A. MOULINS DUMEE.

Une consultation du public d'une durée de 6 semaines sera ouverte en Mairie de GRON du Jeudi 22 mai 2014 au Mardi 24 juin 2014 inclus. La Commune de GRON est appelée à donner son avis sur cette demande d'installation.

Le Conseil Municipal, après en avoir ne formule aucune objection concernant la demande d'autorisation d'exploiter une installation de meunerie sur le territoire de la Commune de GRON de la S.A MOULINS DUMEE.

INFORMATIONS DU MAIRE

Bar Pub « Oxygène » : Le bar pub Oxygène doit se mettre aux normes que proposent la Commission de Sécurité. Cet établissement n'est pas un lieu actuellement pouvant accueillir du public en toute sérénité.

Gens du voyage : Le Maire informe qu'avec 4 conseillers, ils ont réussi à ne pas permettre l'installation des gens du voyage sur le terrain de jeu des Damiettes.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : Un bilan est programmée le Mardi 10 juin 2014 entre élus et instituteurs. Une réunion publique aura lieu le Lundi 1^{er} juillet 2014 à 17 h 30 à la Salle polyvalente de GRON 28 rue des Courrois.

AFFAIRES DIVERSES

Danielle GREGOIRE informe l'assemblée que lors de la réunion du Conseil Municipal d'Enfant, il a été souhaité l'aménagement d'un sentier le long du rû de Gron à Collemiers.

TRAIL : 1200 inscrits – 1000 participants le samedi 3 mai 2014, Christophe BOUCHER – Adjoint Technique au service espaces verts de GRON est arrivé 13^{ème} au 110 Km. Bravo Christophe !

Temps d'Activités Périscolaire (TAP) : Des globes confectionnés dans le cadre des TAP atelier « découverte des mondes » sont exposés dans l'entrée de la Mairie.

Marche dinatoire : Le Samedi 14 juin 2014 organisé par le Club de l'Espoir.

Restaurant scolaire : Des élus se sont rendus au restaurant scolaire à plusieurs reprises et ont pu constater le nombre grandissant d'enfants fréquentant les différents points de restaurant à GRON (Grande Rue, Maternelle, Halte-Garderie) 121 repas en jour de pointe. Il conviendrait de réfléchir sur l'avenir d'une construction nouvelle.

La séance est levée à 23 heures.

La secrétaire de séance,
Florence GALLET.

Le Maire,
Stéphane PERENNÈS.